

Les principes clés du Livre Bleu

Indépendance : Le Livre Bleu ne reflète pas le point de vue exclusif d'un acteur, d'un groupe d'acteurs ou d'un lobby. Son mode d'élaboration, de validation et de financement en font un observatoire indépendant, autant sur le fond que sur la forme.

Objectivité : Le Livre Bleu est élaboré avec la plus grande objectivité possible, en utilisant des éléments d'information appartenant au domaine public ou soigneusement validés, et en s'appuyant sur des enquêtes réalisées auprès des usagers avec la plus grande rigueur, pour refléter et assurer leur prise de parole et position.

Participation : Le Livre Bleu est réalisé de manière participative et consensuelle. Sa préparation est supervisée par le « Comité National de Livre Bleu » composé de personnes reconnues à la fois pour leur compétence et leur indépendance de pensée.

Représentation : Le Livre Bleu n'est pas réservé à un groupe de spécialistes autoproclamés travaillant en vase clos. Chaque Comité de Livre Bleu est ouvert à toutes les sensibilités et cherche à représenter l'ensemble des acteurs de la communauté.

Le Livre Bleu vise à identifier les principales forces vives de la société intéressées à avancer l'accessibilité à l'eau et à l'assainissement de même que les forces d'inertie ou contraignantes à gérer ou contourner ; cette connaissance sociopolitique permet d'apprécier les

possibilités d'évolution, et en particulier les modèles d'organisation et de partenariat que pourront utiliser les usagers pour assurer la pérennité de l'utilisation des infrastructures.

Suivi-évaluation : Le Livre Bleu participe au suivi-évaluation du secteur en analysant, à intervalle régulier, les avancées d'un certain nombre de paramètres identifiés comme primordiaux. Dans l'idéal, le Livre Bleu est publié tous les 3 à 4 ans.

Vision à long terme : Le Livre Bleu a pour ambition de porter sur le secteur un regard neuf, dégagé de toute considération idéologique. Il propose une vision pour l'avenir, en défrichant les chantiers jugés les plus importants pour non seulement atteindre les OMD, mais surtout assurer que l'accès à l'eau et à l'assainissement sera équitable et pérenne pour tous.

Valeur ajoutée : Le Livre Bleu est un outil complémentaire de propositions d'actions, d'aide à la décision, et de suivi. Il ne cherche pas à se substituer aux initiatives lancées par les autres partenaires du secteur, et se focalise sur des aspects qui sont parfois négligés, comme par exemple le droit à l'eau, la décentralisation, les inégalités dans l'accès, et les mécanismes de financement.

Il est le « porte-parole » de la vision et de la position des usagers et des acteurs du domaine. Il leur offre, par ailleurs, une opportunité pour le montage de portefeuille de projets dans l'objectif de répondre aux besoins les plus urgents et aux exigences des partenaires extérieurs.



L'histoire du Livre Bleu

L'histoire du Livre Bleu a officiellement commencé en mars 2003, lors d'une réunion de « l'Assemblée Mondiale des Sages de l'Eau » organisée à la Maison du Citoyen de l'Eau lors du 3e Forum Mondial de l'Eau à Kyoto. Depuis lors, l'initiative a grandi, grâce au rôle d'animateur joué par le SIE, et le Livre Bleu a trouvé un écho auprès d'un large public.

Le Livre Bleu, un concept en évolution

Depuis les Livres Bleus du Burkina Faso, du Mali et du Niger, son concept a évolué. Il intègre les questions du droit à l'eau et à l'assainissement, et tient compte du niveau de gouvernance existant. La réalité économique et les financements disponibles font également partie du portrait. Le Livre Bleu a permis à des collectivités locales de passer à l'action comme au Niger. La production de nouveaux Livres Bleus est en cours, au Bénin, au Sénégal, au Pérou et en Moldavie.



Mise à jour en février 2009



Le secrétariat international de l'eau
The International Secretariat for Water
El secretariado internacional del agua

9623 rue Lajeunesse • Montréal (Québec) v Canada H3L 2C7
T. 1(514) 849-4262 • Fax 1(514) 849-2822 • www.sie-isw.org • contact@sie-isw.org

livre bleu

l'eau, la vie
le développement
humain



Le Livre Bleu est un document élaboré par et pour les partenaires du secteur eau potable et assainissement à l'échelle d'une région ou d'un pays. Il fournit une mesure indépendante de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour l'eau et l'assainissement et porte un regard critique sur les politiques et stratégies sectorielles. Le Livre Bleu est une force de proposition et une plate-forme pour l'action, en vue d'assurer à tous les citoyens un accès équitable et pérenne à l'eau potable et à l'assainissement.

le livre bleu

Le Livre Bleu, une autre vision des objectifs du millénaire



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) marquent une étape importante de la prise de conscience et de l'engagement de la communauté internationale en faveur du secteur eau potable et assainissement, où les discours et les incantations avaient une fâcheuse tendance à remplacer l'action et à rendre inaudible la parole des usagers.

Augmenter des financements actuellement insuffisants et construire de nouveaux ouvrages constituent indéniablement des priorités, mais qui ne suffiront pas à atteindre les OMD. Il faut également améliorer l'efficacité des financements existants, et surtout s'assurer que les ouvrages réalisés d'ici 2015 contribueront à augmenter équitablement et durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

En partant de ce constat, un certain nombre de partenaires du Nord et du Sud réunis autour du SIE ont jugé intéressant de créer un nouvel outil d'analyse, indépendant et solidement ancré au niveau local, qui permette d'évaluer dans quelle mesure l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement profite effectivement à tous.



Il existe déjà, au niveau national ou mondial, de nombreuses initiatives visant à promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ou à mesurer l'effectivité de cet accès. Le Livre Bleu ne cherche pas à se substituer à ces initiatives sur lesquelles il s'appuie, et qu'il vient compléter par une approche beaucoup plus qualitative que quantitative.

Qu'apporte le Livre Bleu ?



Au regard des politiques nationales, le Livre Bleu est une initiative citoyenne, qui mesure les avancées de ces politiques de manière indépendante et vise à ce que tous les usagers aient accès aux services d'eau potable et d'assainissement et ce, quel que soit leur niveau de vie, leurs capacités à payer le service, leur poids politique et leur éloignement des centres de décision du pays.

Pour mesurer le caractère équitable de l'accès à l'eau et à l'assainissement, le Livre Bleu s'appuie sur une analyse critique menée en commun par un groupe de personnalités indépendantes. Chaque fois que cela est jugé nécessaire, le Livre Bleu développe sa propre capacité d'analyse, par exemple sous la forme d'enquêtes menées auprès des usagers.

Le Livre Bleu milite ardemment pour augmenter la quantité et surtout la qualité des financements et leur accessibilité au niveau local. Il revendique également un droit d'interpellation, de manière à ce que les déclarations de bonnes intentions des décideurs politiques et des bailleurs de fonds ne restent pas lettre morte.



Comment est élaboré un Livre Bleu ?

Chaque Livre Bleu est élaboré sous la supervision d'un Comité National du Livre Bleu (CNLB), qui rassemble des personnes reconnues pour leur indépendance et leurs compétences et qui ne représentent aucune institution en particulier. Le CNLB est chargé de la promotion de la démarche du Livre Bleu dans chaque pays.

L'intérêt du Livre Bleu est d'associer les partenaires locaux à la gestion de l'eau, y compris les consommateurs.

L'ensemble de cette démarche ne peut être crédible que si les membres du Comité National de Pilotage du Livre Bleu (CNLB) sont des personnes d'expériences et qu'un consultant du pays soit la cheville ouvrière.

Le « label » du Livre Bleu (vision, principes, cadre conceptuel, etc.) est garanti par un **Comité International de Pilotage (CIP)**.

Le CIP ayant une fonction d'appui méthodologique, d'informations, de diffusion sur la scène internationale et d'aide à la recherche de financements.

